

DÉCLARATION D'ÉCOBUAGE
autorisé du 16 février au 31 mars
 (ou jusqu'au 15 avril pour les terrains situés au dessus de 1 000 m
 hors et en zone cœur du parc national des Cévennes)
à faire viser en mairie du lieu d'incinération
au moins 1 mois avant la date envisagée pour l'écobuage

Cet écobuage sera pratiqué sous l'entière responsabilité du déclarant et dans le respect de l'arrêté préfectoral n° 2018-082-0001 du 23 mars 2018, abrogeant l'arrêté n° 2015-071-0002 du 12 mars 2015 relatif à « l'emploi du feu » et à la prévention des incendies de forêt, dans les communes du département de la Lozère. Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

Je soussigné :

Nom Prénom
 Domicilié à Ville : Tél. :

agissant en tant que : propriétaire OU ayant droit
 déclare être le maître d'ouvrage de l'écobuage et m'engage à respecter l'arrêté d'emploi du feu en Lozère dont j'ai pris connaissance.

Cette incinération sera effectuée sur le terrain suivant :

Lieu-dit Commune

N° d'ilôt(s) PAC ou N° de parcelle(s)

Surface à incinérer ha

Terrains situés en zone centrale du Parc National des Cévennes : OUI NON POUR PARTIE

Terrains situés à une altitude de : mètres

Je m'engage à appeler, le jour même de l'écobuage, le service départemental d'incendie et de secours (tél. 18 ou 112) et à m'informer des prévisions météorologiques ainsi qu'à m'assurer que celles-ci n'interdisent pas l'écobuage.

Je m'engage à être présent en permanence sur les lieux, à détenir et à présenter lors d'un contrôle le récépissé ci-dessous délivré par le maire de la commune et ceci jusqu'à extinction complète du feu.

Signature du demandeur Fait à le

- Récépissé -

Le maire de la commune de accuse réception de la déclaration d'écobuage

présentée par M

Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

Le Maire (cachet et signature) Fait à le

L'original de la déclaration contenant le récépissé complété est gardé par le déclarant.
 La mairie conserve une copie de la déclaration et en adresse copie (du recto uniquement) pour information au service DFCL de la sous-préfecture (télécopie : 04 66 65 62 81 – mél : sp-florac@lozere.gouv.fr)

Attention cet imprimé comporte un recto et un verso à ne pas dissocier